# **VUE D ENSEMBLE**

# L'économie mondiale en 2009 : récession synchrone, reprise hétérogène

Olivier Redoulès\*

En 2009, les économies avancées ont traversé la plus forte récession de l'après-guerre (figure 1). Le profil de l'activité a toutefois été très contrasté durant l'année : fin 2008 et début 2009, la récession atteint son paroxysme dans l'ensemble des économies avancées, mais dès le deuxième trimestre 2009, sous l'effet notamment d'une vigoureuse réaction des politiques économiques, des signes de stabilisation de l'activité se font jour, et la reprise de l'activité se confirme au second semestre. Elle se manifeste cependant de façon hétérogène entre les différentes économies, en particulier en Europe.

#### 1. Taux de croissance du Produit intérieur brut

en volume, en % par rapport à l'année précédente

	2007	2008	2009
Économies avancées			
UE (27 pays)	2,9	0,7	- 4,2
Zone euro	2,8	0,6	- 4,1
Allemagne	2,6	1,0	- 4,9
Espagne	3,6	0,9	- 3,6
France	2,4	0,2	- 2,6
Italie	1,5	- 1,3	- 5,0
Royaume-Uni	2,6	0,5	- 4,9
États-Unis	2,1	0,4	- 2,4
Japon	2,4	- 1,2	- 5,2
Pays émergents			
Turquie	4,7	0,7	- 4,7
Fédération de Russie	8,1	5,6	-7,9
Chine	13,0	9,6	8,7
Inde	9,4	7,3	5,7
Brésil	6,1	5,1	- 0,2

Sources: Eurostat, OCDE, sources nationales.

## Au début de 2009, les économies avancées sont en récession

Les économies avancées se trouvent début 2009 en situation de récession aiguë. Dans le sillage de la crise des subprimes qui a débuté à la mi-2007, la faillite de la banque Lehman Brothers en septembre 2008 a amplifié les tensions sur les marchés financiers. Elle a ainsi suscité à l'automne 2008 un mouvement de panique sur les marchés interbancaires, qui s'est traduit

<sup>\*</sup> Olivier Redoulès fait partie de la division Synthèse conjoncturelle.

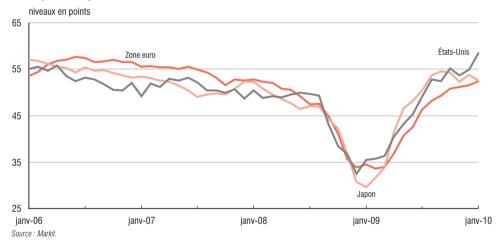
par un envol des primes de risque que les banques s'appliquent entre elles. La recherche de placements sûrs a provoqué l'effondrement des marchés boursiers et obligataires privés, ce qui a eu pour effet de dégrader davantage encore les bilans bancaires.

La crise financière a suscité une forte contraction de l'activité. Les conditions de financement des ménages et des entreprises se sont brutalement durcies à l'automne 2008, et ce durcissement a accentué le repli de la demande tout au long de l'hiver. Les ménages ont ainsi réduit leurs dépenses : leur accès au crédit est devenu très difficile, leur richesse a pâti du retournement des prix immobiliers et boursiers, et leurs revenus salariaux ont baissé avec la dégradation du marché du travail. Confrontées au repli de la demande des ménages et à des difficultés de financement, les entreprises ont fortement réduit leurs stocks et leurs dépenses d'investissement et ajusté leur emploi à la baisse. La récession des économies avancées s'est transmise aux pays émergents par le biais des échanges extérieurs et le commerce mondial s'est fortement contracté, amplifiant encore les effets de la crise.

Dans certains pays, ces difficultés se sont manifestées tout particulièrement dans le secteur financier et l'immobilier : c'est le cas par exemple de l'Espagne et du Royaume-Uni. La contraction de la demande a également été particulièrement marquée dans les pays qui présentaient avant la crise un endettement élevé des agents privés.

Pourtant, dès la fin du premier trimestre 2009, les indicateurs conjoncturels se redressent (figure 2), notamment parce que l'action des pouvoirs publics pour apaiser les tensions sur les marchés financiers et pour relancer l'activité commence à faire sentir ses premiers effets positifs.

#### 2. Enquêtes auprès des directeurs d'achats dans l'industrie manufacturière



# L'action des banques centrales et des États apaise les tensions sur les marchés financiers...

Tout au long de l'année 2009, l'intervention massive des pouvoirs publics, banques centrales et gouvernements, permet de normaliser progressivement le fonctionnement du système financier. Dès l'automne 2008, pour pallier la panne du marché interbancaire, les banques centrales ont injecté massivement des liquidités tout en réduisant progressivement leurs taux directeurs jusqu'à des niveaux proches de zéro. De plus, lorsque leurs taux directeurs ont atteint leur plancher, plusieurs banques centrales ont mis en œuvre des politiques dites non conventionnelles d'achats directs d'actifs : aux États-Unis et au Royaume-Uni, les

montants des enveloppes consacrées à ces opérations ont représenté de l'ordre de 15 % du PIB. Enfin, les gouvernements ont agi dès l'automne 2008 en assurant la solvabilité des banques par des prises de participation directes, des prêts et des garanties de créances.

L'action coordonnée des banques centrales et des gouvernements a permis un reflux des tensions sur les marchés interbancaires dès la fin 2008, et les primes de risque se résorbent tout au long de l'année 2009. La publication des résultats des tests de résistance (stress tests) des banques américaines en mai et l'amélioration progressive des résultats trimestriels accélèrent la normalisation du marché interbancaire. À l'été, les primes de risque que les banques s'appliquent entre elles retrouvent leur niveau d'avant-crise.

Le reflux des taux interbancaires se répercute progressivement sur les taux d'intérêt que les banques appliquent aux ménages et aux entreprises. Cependant, les conditions d'accès au crédit continuent de se durcir tout au long de l'année, mais de façon progressivement moins marquée. Ainsi, il faut attendre la fin 2009 pour que le nombre de banques déclarant durcir leurs conditions d'octroi de crédit diminue en France et se stabilise aux États-Unis et en Allemagne.

Parallèlement, le coût du financement obligataire des entreprises reflue fortement après le point haut de la fin 2008. En Allemagne et aux États-Unis, il se stabilise à l'été à un niveau inférieur à celui d'avant la faillite de Lehman Brothers, mais au-dessus néanmoins de celui qui prévalait début 2007, car la récession accroît le risque de défaut.

Au total, les marchés financiers se normalisent progressivement en cours d'année grâce à l'action des États. De ce fait, les conditions de financement des ménages et des entreprises se détendent tout en restant globalement restrictives.

# ... et les gouvernements mettent en œuvre des plans de relance massifs pour soutenir la demande

Pour soutenir la demande, les gouvernements des économies avancées et des grands pays émergents mettent en œuvre des plans de relance massifs à partir de la fin 2008. Ces plans comportent plusieurs types de mesures, en proportion variable selon les pays : des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages, des mesures en direction des entreprises, des soutiens sectoriels ponctuels, et des programmes d'investissement public.

Des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus modestes, sont mises en œuvre dans de nombreux pays : hausse ou allongement des allocations chômage, baisses d'impôts ou subventions ciblées. L'effet propre de ces mesures sur la consommation des ménages est cependant délicat à isoler. Dans de nombreux pays ces mesures interviennent en effet dans un contexte global de hausse du taux d'épargne, pour des motifs divers : constitution d'une épargne de précaution face à la hausse du chômage, effets de richesse dans les pays anglo-saxons, obligation pour les ménages de se désendetter.

S'agissant des entreprises, des mesures de soutien sont également prises, principalement pour amoindrir les effets irréversibles de la crise : encouragement à l'activité réduite (chômage partiel) pour éviter les licenciements, mesures temporaires visant à soulager leur trésorerie, baisses d'impôts. Même si l'impact de telles mesures est difficile à quantifier, notamment dans une situation de fortes surcapacités de production et de difficultés de financement, elles ont vraisemblablement contribué à limiter les fermetures de sites de production.

De nombreux pays mettent par ailleurs en place des mesures de soutien sectoriel, notamment en faveur du secteur automobile. Les primes à la casse ont des effets immédiats sur la demande et l'activité. En France, en Allemagne et aux États-Unis, les immatriculations bondissent dès l'entrée en vigueur de ces mesures. Par le biais des échanges extérieurs, ces primes soutiennent également l'activité des partenaires commerciaux de ces pays. La prime à la casse allemande bénéficie aux constructeurs automobiles français et vice-versa. Certains

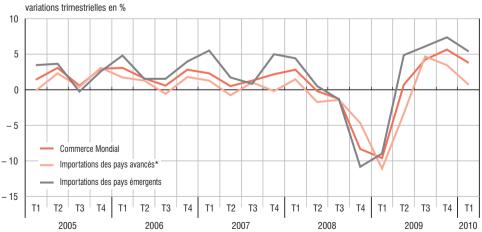
gouvernements prennent également des mesures adaptées aux spécificités des industries nationales. Au Japon, des éco-points sont attribués à l'achat d'équipements électroménagers respectueux de l'environnement. Aux États-Unis également, le gouvernement soutient le secteur immobilier avec un crédit d'impôt aux primo-accédants. Au total, ces subventions stimulent l'activité des pays avancés, tout en affectant fortement son profil : dans chaque cas, les ménages anticipent leurs achats pour profiter des subventions avant qu'elles n'expirent, ce qui les fait chuter par contrecoup à leur expiration. Ainsi, la fin de la prime à la casse en Allemagne est suivie par une forte contraction de la consommation au second semestre 2009, et les ventes de logements chutent aux États-Unis à la fin de l'année.

Enfin, les gouvernements mettent en œuvre des programmes d'investissement public. En particulier, le démarrage du plan de relance chinois est très rapide et ses effets soutiennent l'activité du sud-est asiatique par le biais des échanges extérieurs. Dans les économies avancées, leur mise en œuvre est en revanche plus lente du fait des délais habituels d'attribution des contrats publics. De plus, aux États-Unis, l'effet de ces mesures peut être atténué par des réductions de dépenses publiques intervenues par ailleurs : certains États réduisent fortement leurs dépenses pour faire face à des difficultés de financement.

## Les économies avancées sortent de récession en ordre dispersé

Les économies avancées sortent de récession en milieu d'année 2009. Dès le deuxième trimestre, la consommation se stabilise. Les ménages bénéficient en effet des mesures de soutien au pouvoir d'achat et du repli de l'inflation, alors même que les primes à la casse les incitent à consommer davantage. À ceci s'ajoute l'impulsion des pays émergents, dont les importations soutiennent l'activité des économies avancées. Enfin, les entreprises réduisent de moins en moins fortement leurs dépenses d'investissement, du fait de meilleures perspectives d'activité et de conditions de financement moins dégradées. Au second semestre, l'activité des économies avancées accélère, avec la montée en charge des plans de relance et l'atténuation du rythme de déstockage des entreprises. Avec le redémarrage des pays avancés, le commerce mondial rebondit fin 2009 tout en restant très en deçà de son niveau d'avant la crise (figure 3).

#### 3. Les importations des pays émergents ont tiré la reprise des échanges mondiaux



\* OCDE moins Turquie, Mexique, Corée du Sud et PECO

Note: Acquis à l'issue du mois de février pour le premier trimestre 2010.

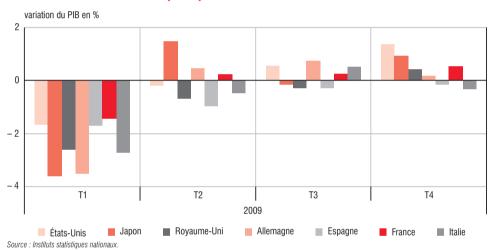
Source : Centraal PlanBureau néerlandais.

Néanmoins, la sortie de récession n'est pas uniforme au sein des économies avancées. La reprise est plus franche aux États-Unis et au Japon, plus molle en Europe. Aux États-Unis, la montée en charge des mesures de soutien au pouvoir d'achat, l'amélioration de la situation financière des ménages, avec la remontée des prix immobiliers et boursiers, et la baisse des taux d'intérêt hypothécaires soutiennent la consommation. Le Japon, bénéficie pleinement du rebond de la demande des grands pays émergents asiatiques ; par ailleurs, la consommation japonaise gagne en dynamisme grâce au soutien des mesures de relance.

À l'inverse, l'économie européenne pâtit d'une consommation globalement atone et d'une contribution des échanges extérieurs limitée. En Allemagne, l'impulsion des mesures de relance s'inverse au troisième trimestre, avec le contrecoup de la prime à la casse, arrêtée début septembre. En Espagne comme au Royaume-Uni, l'endettement des ménages et la hausse du chômage freinent la consommation et les deux pays peinent à sortir de récession.

Au total, la sortie de récession des économies avancées se fait en ordre dispersé, avec une croissance d'ensemble très modérée (figure 4). Le déficit de la demande résultant de la crise reste important et pèse sur les prix.

#### 4. Croissance trimestrielle des principales économies avancées



## L'inflation faiblit sous l'effet de l'insuffisance de la demande et du repli des prix énergétiques

En 2009, l'inflation des pays avancés se modère tout en suivant un profil heurté. De + 0,6 % en janvier, l'inflation tombe à – 1,4 % en juillet avant d'atteindre + 1,5 % en décembre. Ce profil est largement imputable aux fluctuations des cours des matières premières. Alors qu'il avait fortement baissé au second semestre 2008 après le point haut de juillet 2008 (133 \$), le prix du baril de Brent augmente tout au long de 2009. Parti de 40 \$ en janvier, il atteint 75 \$ en décembre. La hausse du prix du pétrole en 2009 traduit le retour à un marché déficitaire. Du côté de l'offre, les pays de l'Opep diminuent leurs quotas de production. Du côté de la demande, les importations chinoises poursuivent la tendance haussière de ces dernières années et la consommation des économies avancées repart à la hausse en sortie de récession.

En revanche, l'inflation sous-jacente, qui mesure l'évolution des prix en excluant les produits les plus volatils, l'alimentation et l'énergie, suit une tendance régulière à la

modération. Elle tombe de 1,8 %, niveau qu'elle avait en moyenne sur l'année 2008, à 1,3 % en moyenne sur 2009. La nette contraction de la demande dans les économies avancées à l'hiver 2009 s'accompagne d'une hausse globale du chômage et d'une sous-utilisation des appareils productifs. La faiblesse de la demande pèse ainsi sur les salaires d'une part, en réduisant le pouvoir de négociation des salariés, et sur les prix d'autre part, en poussant les entrepreneurs à contenir leurs marges. Le Japon retombe alors en déflation. Certains pays de la zone euro également, ou s'en approchent : l'inflation sous-jacente est négative en Irlande et en Lettonie, et proche de zéro en Espagne et au Portugal. À l'inverse, le Royaume-Uni se démarque par une accélération des prix en 2009, qui traduit avec retard l'impact de la nette dépréciation de la livre fin 2008.

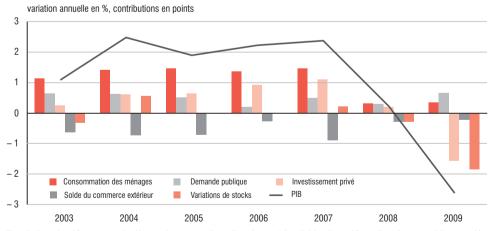
# L'économie française en 2009 : une récession sans précédent depuis l'après-guerre

Gowtam Jinnuri, Pierre Leblanc, Léa Mauro, Denis Boisnault, Jean-Marie Fournier\*

Après avoir très faiblement progressé en 2008, l'économie française subit en 2009 la récession la plus importante depuis l'après-guerre. L'activité chute de 2,6 % en volume en moyenne sur l'année (après + 0,2 %), soit une baisse bien supérieure à celle qui a suivi le premier choc pétrolier (– 1,0 % en 1975) ou à celle de 1993 (– 0,9 %). La baisse du PIB a commencé au printemps 2008 et s'est soudainement accentuée à l'automne puis à l'hiver 2009. L'activité se redresse depuis lors, mais elle est encore loin d'avoir rejoint son niveau d'avant la crise : elle se situe encore en fin d'année à un niveau proche de celui observé trois ans auparavant.

Dans un contexte de récession globale, l'économie française a été pénalisée par la très vive contraction des exportations, qui ont baissé de 12,4 %, en lien avec la chute du commerce mondial. Après les exportations, le recul de l'activité est principalement imputable à la chute de la demande des entreprises. Leur investissement a fortement reculé (– 8,6 % après + 2,9 % en 2008), particulièrement en biens d'équipement (– 11,9 % après + 2,6 %) et en construction (– 6,1 % après + 3,0 %). Plus encore, elles ont déstocké massivement, et les variations de stocks ont à elles seules contribué pour – 1,9 point au recul de l'activité (*figure1*). L'investissement des ménages, constitué en majorité par les achats de logements neufs, s'est lui aussi nettement replié (– 8,7 % après – 2,7 %). À l'inverse, la dépense de consommation des ménages a mieux résisté. Bien qu'en fort ralentissement par rapport au

#### 1. Contribution des principaux agrégats à la croissance du PIB



Note : la demande publique regroupe les dépenses de consommation et d'investissement des administrations publiques, l'investissement privé comprend les investissements des entreprises et des ménages.

Source : Insee.

<sup>\*</sup> Gowtam Jinnuri, Pierre Leblanc et Léa Mauro font partie du département de la Conjoncture de l'Insee, Denis Boisnault et Jean-Marie Fournier du département des Comptes nationaux.

#### Encadré 1 - La commission « Stiglitz » : aller au-delà du PIB

Créée en 2008 à l'initiative du Président de la République, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, dite Commission « Stiglitz », a rendu son rapport en septembre 2009. Cette commission avait reçu pour mission de « déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social ». Pour ce faire, elle a réexaminé les problèmes relatifs à sa mesure, identifié les informations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents et évalué la faisabilité de nouveaux instruments de mesure. Dans son rapport, elle émet une série de recommandations pour aller « au-delà du PIB ».

#### Un pas au-delà : le revenu national

Le PIB est une mesure de l'activité productive sur le territoire d'un pays : c'est à ce titre qu'il est privilégié dans le suivi de la conjoncture économique. Mais une partie de cette activité sert à rémunérer des capitaux étrangers, ainsi que le travail transfrontalier effectué en France par des non-résidents ; à l'inverse, une partie des ressources des résidents en France provient de revenus de placements à l'étranger, ainsi que de salaires recus par des résidents qui travaillent à l'étranger. C'est la raison qui pousse la commission « Stiglitz » à mettre l'accent sur le revenu national (RNB) plutôt que sur le produit intérieur. Cette démarche peut s'étendre jusqu'au revenu national disponible (RNDB), qui prend également en compte d'autres flux de revenus avec l'extérieur (impôts versés à l'Union européenne, prestations sociales versées à des non-résidents, ou reçues par les résidents en provenance de l'étranger). Enfin, plutôt que d'en rester aux agrégats macro-économiques « bruts », on peut mettre l'accent sur des agrégats « nets », c'est-à-dire leur soustraire le montant correspondant à la consommation de capital fixe (CCF) associée à l'activité économique de la période considérée.

En 2009, le recul du RNB (– 2,3 %) est plus important que celui du PIB en valeur (– 2,1 %). En effet, les revenus du capital générés par les placements des résidents à l'étranger ont chuté plus fortement que ceux versés à l'extérieur au titre des capitaux étrangers investis en France, la récession ayant été plus accentuée chez nos principaux partenaires qu'en France. Le RNDB recule plus fortement encore (– 2.5 %): les transferts de l'État

au profit de l'Union européenne augmentent en effet fortement, pour partie en compensation de la baisse des autres ressources communautaires (TVA, droits de douane). Pour finir, le recul des agrégats macro-économiques est plus important de 0,6 point lorsqu'on les mesure nets de la CCF: le produit intérieur net baisse de 2,7 % et le RNDN de 3,2 %. En effet, la CCF est quasiment stable en 2009. Son prix, qui coïncide avec le prix de l'investissement, est certes en baisse, mais cette baisse de prix est contrebalancée par une hausse du volume de CCF, qui résulte des effets retardés du cycle haussier d'investissement des années 2000.

#### Mesurer le bien-être

Un autre message clef, en même temps qu'un thème unificateur du rapport de la Commission, consiste à inviter les systèmes statistiques à mettre davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique, ainsi qu'à resituer ces mesures du bien-être dans un contexte de soutenabilité

S'il est intéressant de suivre les évolutions de la performance des économies dans leur ensemble, le calcul du revenu et de la consommation des ménages permet quant à lui de mieux suivre l'évolution du niveau de vie des citoyens. Les données disponibles de la comptabilité nationale montrent en effet que dans plusieurs pays de l'OCDE, la croissance du revenu réel des ménages a été différente de celle du PIB réel par habitant, et généralement plus lente. Pour être exhaustifs, les revenus et la consommation des ménages doivent également inclure les services en nature fournis par l'État tels que les services subventionnés, notamment de santé et d'éducation.

Au delà de ces indicateurs macro-économiques, qui restent construits à partir du cadre de la comptabilité nationale, le rapport recommande aussi de développer une batterie d'indicateurs permettant d'appréhender l'ensemble des dimensions que peut recouvrir la notion de bien-être et de qualité de vie. Le présent ouvrage présente un dossier centré sur ces mesures du bien-être : « Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations ». En outre, un dossier sur « Les émissions de CO2 du circuit économique en France » montre les apports des outils de comptabilité nationale aux problématiques environnementales.

## Recommandations du rapport Stiglitz : des suites nationales et internationales

L'Insee et la statistique publique abordent les trois volets de recommandations du rapport Stiglitz : la mesure du PIB, la mesure de la qualité de la vie, le développement durable et l'environnement.

À côté de la mesure du PIB, qui ne traite que de la production, l'Insee met aujourd'hui davantage l'accent sur le compte des ménages (revenu, consommation, patrimoine), facteur important du bien-être. À terme, l'Insee prévoit aussi de valoriser la richesse produite par les ménages via leurs travaux domestiques (tâches ménagères, éducation des enfants, etc.). Les enjeux liés à la qualité de la vie et au bien-être seront également abordés. L'Insee publiera notamment des travaux sur le « mal-logement » en 2010. En 2011, des travaux sur la perception que les ménages ont de leurs différentes activités (activités professionnelles et domestiques, loisirs, etc.) seront présentés.

Au sein de la statistique publique, les travaux sur le développement durable et l'environnement impliquent tout particulièrement le Service de l'Observation et des Statistiques du Commissariat Général au Développement Durable. L'Insee contribue par ailleurs aux travaux de préparation de la Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable prévue en 2010.

L'Insee joue un rôle d'impulsion au niveau international, de conserve avec l'OCDE et l'Union européenne. La mise en oeuvre des recommandations du rapport Stiglitz doit en effet être conçue au plan mondial, ce qui implique une coordination renforcée entre pays, avec l'aide des organisations internationales. C'est ainsi que l'Insee accompagnera les organismes statistiques européens, en particulier Eurostat, dans la mise en oeuvre du rapport. L'OCDE, enfin, qui a activement participé à l'élaboration du rapport Stiglitz, et dont la « couverture » s'étend au-delà de l'Europe, va travailler à la mise en oeuvre des recommandations du rapport en collaboration étroite avec la France.

rythme moyen qui prévalait avant la crise, elle a tout de même progressé en 2009, de 0,6 % après + 0,5 % en 2008. Enfin, la demande des administrations publiques a accéléré en 2009, soutenant l'activité, notamment par le biais du plan de relance.

La baisse de la demande totale a entraîné une chute des importations presque aussi marquée que celle des exportations, si bien que la contribution comptable du commerce extérieur à l'activité a été faiblement négative (– 0,2 point).

## 1. Le recul de la production a touché l'ensemble des branches d'activité

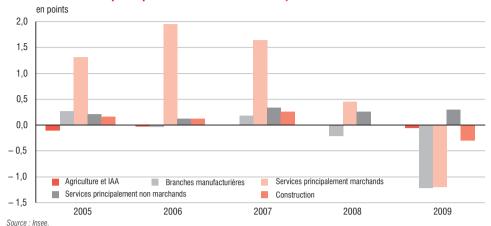
Le recul de l'activité a touché l'ensemble des branches marchandes (*figure 2*) : la branche manufacturière tout d'abord, qui a souffert dès le deuxième trimestre 2008 ; mais aussi les services marchands. De par leur poids dans l'économie, ces derniers ont contribué autant que l'industrie manufacturière à la baisse du PIB. L'activité dans le secteur de la construction a baissé moins fortement mais elle est restée en repli tout au long de l'année 2009.

# 1a. Le recul est particulièrement marqué dans l'industrie manufacturière, plus exposée à la chute du commerce mondial

Comme souvent dans un cycle conjoncturel marqué, l'industrie manufacturière a connu l'évolution la plus prononcée parmi les grandes branches marchandes : sa production a chuté de plus de 10 % après un premier recul d'environ 2 % en 2008.

Au sein de l'industrie manufacturière, la branche automobile a été la plus touchée. Elle a reculé de 23 %, après une baisse de 10 % en 2008. Malgré un poids relativement faible dans la valeur ajoutée totale (moins de 1 %), l'automobile a eu un rôle important dans la baisse de l'activité globale : d'abord directement par l'importance de la contraction de sa production, puis indirectement, par l'effet d'entraînement que la chute de régime de l'automobile a exercé sur d'autres branches (en particulier l'industrie des biens intermédiaires et, dans une moindre mesure, celles des biens d'équipements et des services aux entreprises). On peut ainsi estimer

#### 2. Contribution des principales branches à la valeur ajoutée totale

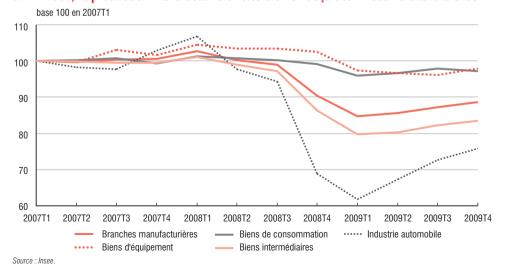


qu'une baisse de la valeur ajoutée dans la branche automobile a, *in fine*, un impact sur le PIB environ trois fois plus important que le seul effet direct (cf. éclairage « Le coup de frein à la production automobile : sa part dans la récession », *Note de conjoncture de mars 2009*).

La production dans l'industrie des biens intermédiaires a également fortement chuté, de près de 13 %, après un recul d'environ 3 % en 2008. Dans les secteurs des biens de consommation et d'équipements l'activité a elle aussi fléchi en 2009, mais de façon moins marquée.

Le recul de la production manufacturière s'est opéré entre premier trimestre 2008 et premier trimestre 2009, avec une accentuation de la chute au tournant de l'année 2008. L'activité industrielle rebondit dès le deuxième trimestre 2009, en particulier dans l'automobile avec l'octroi de primes à la casse dans de nombreux pays. Elle bénéficie aussi de la reprise des importations des pays émergents. Quoiqu'il en soit, la production manufacturière reste fin 2009 à un niveau largement inférieur à celui qui prévalait avant la crise (près de 14 % en dessous du niveau du premier trimestre 2008, *figure 3*).

#### 3. Fin 2009, la production manufacturière reste bien en deçà des niveaux d'avant la crise



#### 1b. Le recul de l'activité a également touché les services marchands mais de façon plus limitée

Le recul de l'activité a également affecté les services marchands. Même si son ampleur (– 2,1 % après + 0,7 % en 2008) est plus limitée que celui observé dans l'industrie, il est toutefois inédit depuis l'après-guerre. Trois branches en sont principalement à l'origine. Les branches de commerce et de transport ont souffert du repli des achats de biens de consommations intermédiaires et de biens d'équipement, ainsi que de la contraction des exportations. Les services aux entreprises ont été pénalisés par la baisse de la demande émanant de l'ensemble de l'appareil productif.

À l'inverse, les services financiers ont légèrement rebondi en 2009 (+ 2,0 %), après une année 2008 difficile, grâce au rebond de l'activité en assurance-vie (cf. infra).

# 1c. Un cycle de l'immobilier particulier : le retournement a été plus progressif que dans l'industrie, mais la crise se prolonge et l'activité a continué de baisser au second semestre

Enfin, la construction a durement souffert pendant la crise, autant dans sa composante bâtiment que dans sa composante travaux publics. Le retournement date en fait de 2008 (– 0,7 %), mais le repli de la production s'est accru en 2009 (– 5,1 %). Plus progressive que dans l'industrie manufacturière, cette baisse se poursuit jusqu'à la fin de 2009.

Le bâtiment a souffert de la chute de l'investissement en construction des ménages (– 8,0 % après – 1,6 % en 2008) et des entreprises (cf. infra). Son recul a été toutefois atténué par le maintien en 2009 des dépenses d'investissement en construction des administrations publiques (+ 0,0 %), soutenues par le plan de relance.

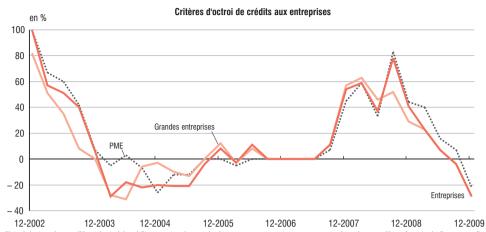
## 2. Un ajustement drastique de la demande des entreprises

Avec des conditions de financement difficiles et la chute des débouchés, la demande des entreprises s'est fortement contractée.

#### 2a. Des conditions de financement qui mettent du temps à se normaliser

Durant l'année 2009, les conditions de financement sont restées dans l'ensemble difficiles pour les entreprises. Certes, après avoir fortement augmenté fin 2008, les taux des obligations d'entreprises ont commencé à refluer début 2009 et les primes de risque ont progressivement diminué. Cependant, du côté des financements bancaires, la situation est demeurée globalement restrictive sur l'ensemble de l'année. Si les taux des prêts aux entreprises sont redescendus après le pic atteint à la fin 2008, les taux réels se sont finalement maintenus à un niveau élevé jusqu'à la fin 2009 compte tenu de la baisse de l'inflation (cf. infra). Surtout, les conditions d'octroi de crédit par les banques – au-delà du taux, la facilité avec laquelle les banques accordent des crédits – ont continué de se durcir jusqu'à la mi-2009, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. En témoignent les résultats de l'enquête de la banque de France sur la distribution du crédit (figure 4).

#### 4. Des conditions de financement bancaire difficiles



Note de lecture : les conditions d'octroi de crédits aux entreprises par les banques se resserrent en moyenne pour des valeurs positives. A contrario, il y a assouplissement lorsque la courbe passe en dessous de 0.

Source : Banque de France.

#### 2b. Face à la chute des débouchés, un déstockage marqué sur la première moitié de l'année

Comme lors des précédentes phases de fort ralentissement ou de récession (1975, 1981 et 1993), les entreprises ont déstocké massivement tout au long de l'année. En effet, dans un contexte de chute des débouchés et de perspectives de prix mal orientées, l'aggravation de la crise financière à l'automne 2008 les a conduites à limiter au maximum leurs besoins de trésorerie. La situation de trésorerie des entreprises ne commence à s'améliorer qu'à la mi-année, comme l'indique l'enquête de trésorerie dans l'industrie de l'Insee, et le mouvement de déstockage ne s'atténue qu'au dernier trimestre.

Ainsi, en moyenne sur 2009, les variations de stocks ont contribué pour plus des deux tiers de la baisse du PIB (-1,9 point pour une baisse de 2,6 %). Cette contribution très importante se concentre dans les deux branches où la production a le plus chuté : la branche automobile (contribution au PIB de -0,7 point), qui a été durement touchée au tournant de l'année 2008 avant l'impulsion donnée par les primes à la casse courant 2009, et la branche des biens intermédiaires (contribution au PIB de -0,8 point).

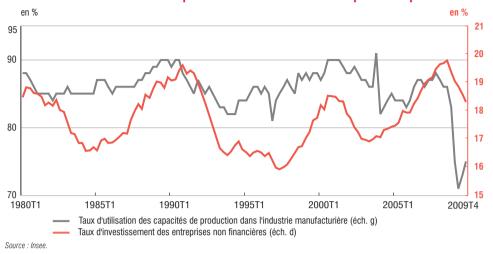
#### 2c. Recul de l'investissement des sociétés non financières

Le recul de la demande et la détérioration des conditions financières ont également conduit à une chute de l'investissement des entreprises non financières, d'autant plus que le taux d'utilisation des capacités productives est tombé à un niveau historiquement bas sur la première moitié de 2009 (*figure 5*). Au total, l'investissement des entreprises non financières a baissé de 8,0 % en 2009, après + 2,4 % en 2008. Des baisses d'une telle ampleur n'avaient été observées que par trois fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale : en 1952<sup>1</sup>, en 1975 (premier choc pétrolier) et lors de la récession de 1993.

Par produit, le recul affecte tout particulièrement l'investissement en biens d'équipement (– 11,9 % en 2009 après + 2,6 % en 2008), en automobiles et véhicules utilitaires (– 11,5 %

<sup>1.</sup> La chute de l'investissement des entreprises en 1952 a résulté d'une conjonction de facteurs : le manque de matières premières suite à l'envolée des prix pendant la guerre de Corée ; le manque d'équipements lourds pour l'industrie privée car les industries d'équipement sont mobilisées par l'État pour le réarmement (substitution public/privé) ; une grave pénurie de main d'œuvre.

#### 5. Taux d'investissement des entreprises et taux d'utilisation des capacités de production



après + 3,5 %) et en construction (– 6,1 % après + 3,0 %). L'investissement en services, qui représente près de 30 % du total, a été un peu moins touché.

À la fin de 2009, l'investissement des entreprises non financières ne repart toujours pas, malgré le rebond de la demande à compter du deuxième trimestre : il se replie encore de 1,2 % au quatrième trimestre.

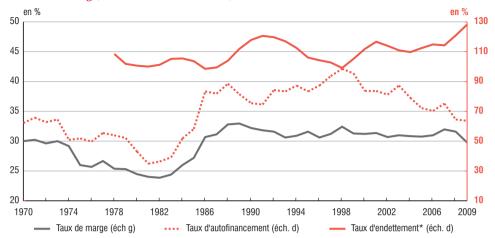
# 2d. Le taux de marge des sociétés non financières a nettement reculé, leur taux d'endettement a encore augmenté

En 2009, la valeur ajoutée des sociétés non financières (SNF) s'est fortement repliée (– 3,9 % en valeur). Dans le même temps, la rémunération des salariés a baissé moins rapidement (– 1,4 %). Le fait que cette baisse soit de moindre ampleur que celle de la valeur ajoutée est un phénomène classique en période de récession, lié au cycle de productivité (*cf. infra*). L'excédent brut d'exploitation (EBE) des SNF a donc reculé beaucoup plus fortement que la valeur ajoutée (– 9,4 % après + 1,9 %), si bien que leur taux de marge a nettement diminué en moyenne annuelle (– 1,8 point), pour s'établir à 29,8 %. Ce niveau est un peu inférieur à la fourchette dans laquelle il évolue depuis vingt ans (entre 30 ½ % et 32 ½ %, *figure* 6).

La chute de l'EBE des SNF a toutefois été quasiment compensée par l'effondrement de l'impôt sur les sociétés qu'elles acquittent (− 61,3 % soit − 28,1 Md€), résultant pour partie de mesures de trésorerie prises dans le cadre du plan de relance (restitution accélérée par les pouvoirs publics des créances détenues par les entreprises sur l'État au titre du crédit impôt recherche, ainsi que des créances de report en arrière des déficits). Le solde net des revenus de la propriété versés par les SNF s'est dégradé : les dividendes qu'elles reçoivent ont baissé alors que les dividendes qu'elles versent ont légèrement progressé ; le solde de leurs bénéfices réinvestis s'est également détérioré.

Au total, l'épargne des SNF s'est inscrite en baisse dans le prolongement de l'année précédente (– 9,7 % après – 9,6 %). Dans le même temps, elles ont coupé dans leurs dépenses d'investissement, si bien que leur taux d'autofinancement (ratio investissement/épargne) est quasiment stable, un peu en dessous de 65 %, après une chute de plus de 10 points en 2008. Enfin, le taux d'endettement des SNF a continué d'augmenter et approche 130 % en 2009.

#### 6. Taux de marge, taux d'autofinancement, taux d'endettement des sociétés non financières



<sup>\*</sup> Encours de dette en fin d'année rapporté à la valeur ajoutée annuelle. Sources : Insee, Banque de France, calculs Insee.

#### 2e. L'activité des sociétés non financières a rebondi

Après avoir légèrement reculé en 2008 (de – 0,3 % après + 0,7 % en 2007), la valeur ajoutée des sociétés financières renoue avec une forte croissance en 2009 (+ 9,1 %). Ce rebond est d'abord le fait des institutions financières bancaires. La valeur ajoutée des sociétés d'assurance s'est pour sa part repliée pour la troisième année consécutive, mais bien moins fortement que lors des années précédentes.

Si la vive croissance de la valeur ajoutée des banques (+ 14,3 %) est en ligne avec les premiers résultats publiés par les grands groupes bancaires pour 2009, ceux des années précédentes (+ 4,5 % en 2008 et + 1,9 % en 2007) peuvent apparaître paradoxaux dans le contexte de la crise financière. Ceci tient au fait que la mesure de la valeur ajoutée de l'activité bancaire par la comptabilité nationale n'intègre ni les gains, ni, en l'occurrence, les pertes de valeur des actifs financiers qu'elles détiennent. La production des banques comprend uniquement les commissions reçues au titre des services interbancaires et des services facturés à la clientèle. Elle inclut également les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), correspondant aux marges que les banques réalisent sur les dépôts et les crédits.

En 2009, comme en 2008, les services facturés des banques ont été peu dynamiques : ils ont progressé en valeur de + 0,8 % (+ 0,2 % en 2008) après deux années de vive croissance (+ 11 % en 2007 et + 14 % en 2006). En revanche, avec la baisse des taux d'intérêt sur les marchés monétaires et une relative inertie des taux d'intérêt sur les crédits consentis, les Sifim ont vivement progressé ces deux dernières années (+ 20,5 % en 2009 après + 10 % en 2008), contribuant ainsi au fort rebond de la production des banques en 2009 (+ 7,2 %) et de leur valeur ajoutée (+ 14,3 % soit + 7,2 milliards d'euros).

Ce regain de dynamisme des activités bancaires se retrouve également au niveau de la rémunération des salariés. Ainsi, après un recul de -1,3 % en 2008, celle-ci progresse de +4,6 % en 2009, essentiellement sous l'effet d'un fort rebond de l'intéressement et de la participation. L'augmentation de la valeur ajoutée l'emportant largement sur celle des frais de personnel, il en résulte une nette hausse du taux de marge qui, à 35,2 % en 2009 après 29,3 % en 2008, retrouve un niveau comparable à celui du début des années 2000.

Le nouveau repli de l'activité des sociétés d'assurance en 2009 (de – 1,6 %, après respectivement – 7,7 % et – 6,9 % en 2008 et 2007) masque une inversion de tendance de ses deux

principales composantes (assurance-vie et assurance-dommages). L'assurance-vie connaît une nette reprise en 2009 avec la baisse des taux de rémunération des livrets d'épargne réglementés (livret A notamment). À l'inverse, les résultats de l'assurance-dommages ont été affectés par une sinistralité très défavorable, indépendamment même des indemnités exceptionnelles versées aux assurés suite à la tempête « Klaus ».

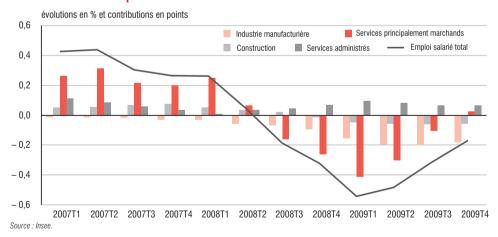
### 3. Forte dégradation du marché du travail

Avec le fort recul de l'activité et la détérioration de la situation financière des entreprises, le marché du travail s'est fortement dégradé en 2009. Les pertes d'emploi<sup>2</sup> se sont élevées à 336 000 pour l'ensemble de l'économie et à 392 000 pour le secteur marchand non agricole<sup>3</sup>. Malgré la reprise de l'activité en cours d'année, l'emploi est resté orienté en baisse en fin d'année, car les entreprises n'avaient pas intégralement ajusté, pendant la récession, leurs effectifs à la baisse de l'activité.

#### 3a. Le recul de l'emploi a affecté l'ensemble des branches d'activité

Les pertes d'emploi du secteur marchand non agricole ont augmenté en 2009. Comme au second semestre 2008, le tertiaire marchand a fortement contribué à la baisse de l'emploi salarié total (*figure 7*). La majorité de l'ajustement de l'emploi dans cette branche s'explique par l'ajustement de l'intérim, plus rapide au début de la crise que celui des autres composantes de l'emploi marchand. Ainsi, en moyenne trimestrielle, l'intérim a perdu près de 220 000 emplois entre le premier trimestre 2008 et le deuxième trimestre 2009, dont près des deux tiers dans l'industrie. Bien que l'intérim se redresse un peu sur la deuxième partie de l'année, suivant en cela le rebond observé dans l'industrie manufacturière, il est toutefois encore loin d'avoir retrouvé son poids d'avant la crise : sa part dans l'ensemble du secteur marchand non agricole est de 3,1 % fin 2009, contre 4,0 % deux ans plus tôt.

#### 7. Contribution à l'emploi salarié total des différentes branches d'activité



<sup>2.</sup> Le concept d'emploi utilisé ici est l'emploi en personnes physiques au sens des comptes nationaux. Il diffère de l'emploi publié habituellement par l'Insee principalement par la période qu'il recouvre : il est calculé en moyenne trimestrielle (ou annuelle) alors que l'emploi publié est un emploi en fin de période (fin de trimestre ou fin d'année).
3. Le secteur marchand non agricole regroupe l'industrie, la construction et les services principalement marchands.

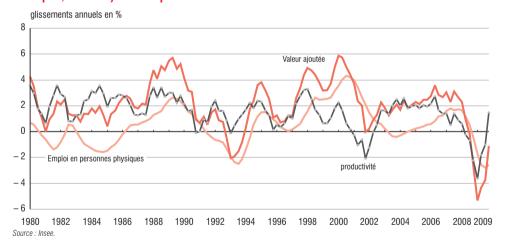
L'emploi a fortement décliné, par ailleurs, dans l'industrie, qui est aussi la branche qui a le plus souffert de la crise en 2008-2009. L'ajustement de l'emploi dans cette branche a porté dans un premier temps sur l'intérim qui s'est retourné à la baisse dès le deuxième trimestre 2008. En conséquence, l'emploi industriel a pu se maintenir jusqu'à la fin de l'année sur la trajectoire de baisse régulièrement observé depuis 2002(de l'ordre de 10 à 20 000 emplois par trimestre). L'intensification des pertes d'emploi n'est finalement intervenue qu'à partir de la fin de 2008. L'emploi dans la construction a enfin réagi assez tardivement, mais il est en forte baisse sur 2009 (cf. dossier « Le cycle de l'emploi », *Note de conjoncture de mars 2009*).

Seuls les services non marchands ont contribué positivement à l'emploi total en 2009. En particulier, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand a fortement augmenté, de 60 000 entre les 31 décembre 2008 et 2009. Les entrées en contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) ont retrouvé leur niveau de 2006 et 2007 : 258 000 personnes sont entrées en CAE en 2009, contre 169 000 en 2008. Ces entrées supplémentaires ont été concentrées dans le CAE passerelle, instauré dans le cadre du plan d'action en faveur des jeunes.

Après le retournement à la baisse de l'activité intervenu au printemps 2008, la productivité dans le secteur marchand non agricole a fortement baissé (*figure 8*). Elle a ainsi perdu près de 3,0 % entre les premiers trimestres 2008 et 2009. C'est un phénomène habituel dans la mesure où l'emploi s'ajuste avec retard aux variations de l'activité.

Avec la reprise qui débute au deuxième trimestre 2009, alors que les entreprises continuent à ajuster leur emploi à la baisse passée de l'activité, la productivité se redresse nettement : en glissement annuel, elle croît de 1,5 % au quatrième trimestre 2009.

#### 8. Emploi, valeur ajoutée et productivité du travail dans les branches marchandes



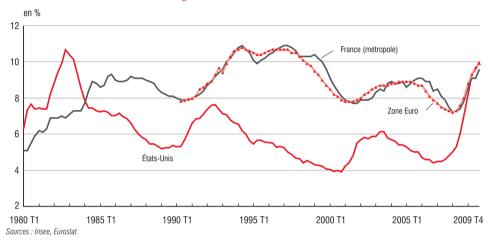
#### 3b. Forte hausse du chômage

Avec la dégradation du marché du travail, le taux de chômage a commencé à augmenter dès le deuxième trimestre 2008, alors qu'il avait atteint un point bas au trimestre précédent (7,2 % en France métropolitaine et 7,5 % en France y c. Dom), après deux ans de reflux. En 2009, avec la poursuite de la baisse de l'emploi, le taux de chômage continue d'augmenter : il se situe au quatrième trimestre 2009 à 10 % en France y c. Dom, un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 1999. En France métropolitaine, le taux de chômage s'élève à 9,6 % au

quatrième trimestre 2009, soit un peu plus de 2,7 millions de chômeurs. La hausse du chômage frappe particulièrement les jeunes (15-24 ans), pour lesquels le taux a augmenté de plus 6 points entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, passant (en France y c. Dom) de 18,4 % à 24,8 %.

Cette forte augmentation du chômage se retrouve dans la plupart des économies développées (figure 9), bien que dans des proportions différentes, et à l'exception notable de l'Allemagne, où la rétention de main-d'œuvre a été très forte. L'augmentation est spectaculaire aux États-Unis, où le taux de chômage atteint les 10 % fin 2009, alors qu'il était inférieur à 5 % avant la crise.

#### 9. Forte hausse du taux de chômage



#### 3c. Un ralentissement du salaire moyen par tête

Le salaire moyen par tête (SMPT) nominal dans le secteur marchand non agricole a progressé de 1,3 % en 2009, en net ralentissement par rapport aux années précédentes (+ 2,7 % en 2007 et + 2,5 % en 2008). Ce ralentissement résulte en grande partie d'un recul sans précédent au premier trimestre (– 0,7 %), en raison notamment d'un repli des primes versées dans certains secteurs des services. Il découle également d'une diminution du temps de travail par salarié, via la diminution des heures supplémentaires et l'augmentation du chômage partiel. Le SMPT est ensuite reparti à la hausse sur le reste de l'année.

# 4. Le recul de l'inflation soutient le pouvoir d'achat et la consommation des ménages résiste

Avec la dégradation du marché du travail, les revenus d'activité (salaires et excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels) sont en net ralentissement en 2009. Mais, le pouvoir d'achat accélère, grâce notamment au reflux de l'inflation.

En effet, après une hausse en 2008 à 2,8 % en moyenne annuelle, l'inflation (au sens de l'indice des prix à la consommation, IPC) s'est nettement repliée, à 0,1 % en 2009 (figure 10). Il s'agit de la hausse la plus modérée depuis le début des années 1960.

# Encadré 2 - Du pouvoir d'achat du revenu disponible au pouvoir d'achat du revenu « arbitrable » par unité de consommation\*

Le terme de pouvoir d'achat est largement utilisé, mais peut recouvrir des acceptions très différentes. Le cadre global et cohérent de la comptabilité nationale a le mérite d'en fournir une définition précise, sur des bases harmonisées au plan international. Il retient le pouvoir d'achat du revenu disponible brut de l'ensemble des ménages (ou revenu réel disponible). Le revenu disponible brut s'entend comme la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne, une fois déduits les prélèvements sociaux et fiscaux<sup>1</sup>. L'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut rapporte l'évolution du revenu disponible brut à celle du prix de la dépense de consommation des ménages.

Cette mesure macroéconomique peut toutefois différer de la perception des ménages quant à l'évolution de leur niveau de vie. Les ménages peuvent notamment appréhender leur pouvoir d'achat sur un champ plus étroit, en considérant qu'ils ont en réalité peu de prise face à certaines de leurs dépenses de consommation, qui de toute façon doivent être payées. Ils se focalisent alors sur les marges de manœuvre disponibles pour effectuer librement des choix de consommation et d'épargne. Pour se rapprocher de cette perception du pouvoir d'achat, on peut examiner l'évolution du revenu réel « arbitrable », c'est-à-dire celle du revenu disponible une fois déduit un ensemble de dépenses de consommation dites « pré-engagées ».

Un poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages

Les dépenses « pré-engagées » sont celles réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Cette approche complémentaire, présentée en particulier dans l'édition 2007 de *L'économie française*<sup>2</sup> sous l'appellation de dépenses « contraintes », a été reprise, affinée et préconisée par la commission

- « Mesure du pouvoir d'achat des ménages », dans son rapport, remis le 6 février 2008 au Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Ces dépenses « pré-engagées » sont définies comme suit :
- les dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés<sup>3</sup>), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ;
  - les services de télécommunications :
  - les frais de cantines :
- les services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes);
  - les assurances (hors assurance-vie);
- les services financiers (y compris les services d'intermédiation financière indirectement mesurés<sup>4</sup>).

La part des dépenses « pré-engagées » représente une fraction croissante du budget des ménages : elle est passée de 13,0 % de leur revenu disponible en 1959 à 28,2 % en 2009, soit une hausse de plus de 15 points en 50 ans (figure 1).

Le logement explique les trois quarts de cette hausse : sa part grimpe de 9,1 % en 1959 à 21,6 % en 2009. La part des assurances et des services financiers (y compris Sifim) dans le revenu des ménages est plus réduite. Elle a d'abord augmenté, passant de 2,5 % en 1959 à 6,5 % en 1989, avant de revenir à 3,1 % en 2009 en raison de la montée de la concurrence entre établissements bancaires et de la baisse des taux d'intérêts, qui s'est accompagnée d'un resserrement des marges bancaires sur les dépôts et crédits. Pour leur part, les dépenses de télévision et de télécommunications sont passées de 0,4 % en 1959 à 1,8 % en 1998, puis ont nettement progressé au cours de la première moitié des années 2000, pour s'établir à 2,5 % en 2009.

L'alourdissement des dépenses « préengagées », notamment à partir de 2003, a pu entretenir chez les ménages le sentiment d'un

<sup>\*</sup>Auteurs : Maryse Fesseau, Georges Consales, département des Comptes nationaux.

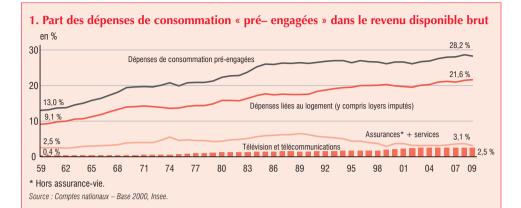
<sup>1.</sup> Le revenu disponible brut comprend les revenus d'activités (salaires et traitements bruts des ménages, augmentés des bénéfices des entrepreneurs individuels), les revenus du patrimoine hors plus-values latentes ou réalisées (dividendes, intérêts et loyers), les transferts (notamment les indemnités d'assurance nettes des primes) et les prestations sociales (pensions de retraite, indemnités de chômage, allocations familiales, minima sociaux, etc.). Le revenu disponible brut est diminué des impôts et cotisations sociales versés. Les quatre principaux impôts directs et contributions pris en compte sont: l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS). En revanche, les droits de succession ne figurent pas dans ce décompte.

<sup>2. «</sup> La mesure du pouvoir d'achat et sa perception par les ménages ».

Lien: http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\_ffc/ref/ECOFRA07C.PDF)

<sup>3.</sup> La comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires occupant leur logement se versent un loyer, dit « imputé », évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché. Ce loyer vient réhausser à la fois le niveau de leur revenu disponible et celui de leurs dépenses de consommation.

<sup>4.</sup> Les Sifim correspondent à la marge réalisée par les banques sur les rémunérations des dépôts et des crédits.



certain appauvrissement, confortant la perception d'un décalage avec la mesure effective du pouvoir d'achat. Il faut toutefois garder à l'esprit que, sur le long terme, cette montée en puissance a accompagné la diminution du poids des biens de première nécessité (alimentaire et habillement) dans leur budget, compte tenu de l'élévation générale du niveau de vie.

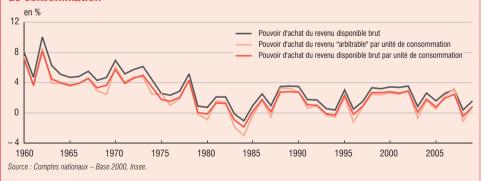
#### Pouvoir d'achat du revenu disponible et du revenu « arbitrable » par unité de consommation évoluent de pair en 2009

De la même manière que l'on calcule un pouvoir d'achat des ménages à partir de leur revenu disponible, on peut définir un pouvoir d'achat du revenu « arbitrable ». Ce dernier rapporte l'évolution du revenu disponible après paiement des dépenses « pré-engagées » à celle

du prix de la dépense de consommation non « pré-engagée ».

Revenu disponible et revenu « arbitrable « sont des grandeurs macro-économiques. Pour les rapprocher d'une notion plus individuelle du pouvoir d'achat, il faut rapporter leur progression à la croissance démographique. De fait, compte tenu de la croissance de la population, la croissance du pouvoir d'achat par tête est amortie. La croissance du pouvoir d'achat par ménage l'est plus encore, car la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population (en raison du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation). En définitive, la meilleure mesure de la progression moyenne du pouvoir d'achat d'un point de vue individuel consiste à calculer la croissance du pouvoir d'achat par unité de consommation, pour tenir compte de l'évolution non seulement du nombre mais aussi de la composition des ménages<sup>5</sup>.

## 2. Pouvoir d'achat du revenu disponible et pouvoir d'achat du revenu « arbitrable » par unité de consommation

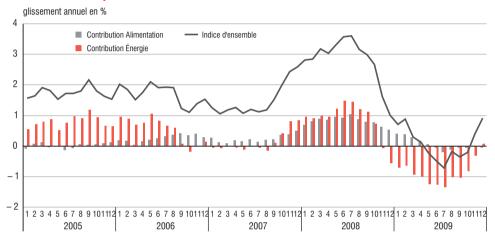


<sup>5.</sup> Les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. La taille de chaque ménage en nombre d'unités de consommation est calculée de la façon suivante : le premier adulte compte pour 1 unité de consommation (UC), chaque personne supplémentaire de 14 ans et plus compte pour 0,5 UC et chaque enfant de moins de 14 ans compte pour 0,3 UC. Le pouvoir d'achat par unité de consommation permet ainsi de prendre en considération l'évolution de la structure des ménages.

Sur longue période, les évolutions conjoncturelles du pouvoir d'achat du revenu disponible et du pouvoir d'achat du revenu « arbitrable » par unité de consommation sont très proches. C'est le cas également en 2009, avec des hausses de pouvoir d'achat respectives de 0,8 % et 0,9 %. Depuis 1974, les gains de pouvoir

d'achat « arbitrable » par unité de consommation sont néanmoins légèrement inférieurs en raison du poids croissant des dépenses « pré-engagées » dans le budget des ménages : ils progressent de + 1,1 % l'an en moyenne, contre + 1,4 % pour les gains de revenu réel disponible (figure 2).

#### 10. Une inflation quasiment nulle en 2009



Source: Insee.

#### 4.a. En dépit des mesures de soutien budgétaire le revenu nominal ralentit en 2009...

Le revenu des ménages ralentit fortement en 2009, du fait des revenus d'activité. En effet, le ralentissement du salaire par tête et la baisse de l'emploi conduisent à une stagnation des revenus salariaux (+ 0,0 % après + 3,1 % en 2008). De plus, le revenu des entrepreneurs individuels recule de près de 4 % sous le coup de la crise économique, alors qu'il avait progressé de 1,5 % en 2008.

Par ailleurs, les revenus de la propriété ont nettement baissé en 2009. Le solde net des intérêts reçus par les ménages se détériore fortement après s'être légèrement amélioré en 2008. En effet, la baisse des taux de marché se répercute davantage sur la rémunération des dépôts des ménages que sur les intérêts qu'ils versent sur leurs crédits, immobiliers notamment. Par ailleurs, les dividendes reçus par les ménages diminuent de 2,8 % avec la crise économique et financière, après + 4,4 % en 2008.

Toutefois, les stabilisateurs automatiques (en particulier la hausse des allocations chômage) et le plan de relance (en particulier la prime de solidarité active versée au deuxième trimestre et la suppression pour les ménages modestes des deux derniers tiers de l'impôt sur le revenu) ont soutenu le revenu disponible brut des ménages. Ainsi, les prestations sociales ont accéléré (+ 5,3 % après + 3,5 % en 2008) et les impôts versés par les ménages ont baissé de 4,4 %, alors qu'ils avaient augmenté de 5,0 % en 2008.

#### 4.b. ...mais l'inflation recule plus fortement encore...

En moyenne, l'inflation en 2009 est restée quasiment nulle à 0,1 % après 2,8 % en 2008. Comme en 2008, l'évolution en moyenne annuelle de l'inflation en 2009 cache des évolutions très contrastées en cours d'année. En effet, l'inflation en glissement annuel a connu une forte baisse, jusqu'à 0,7 % en juillet, avant de remonter jusqu'à + 0,9 % en décembre 2009 (figure 10).

Ce profil a été essentiellement dicté par celui de l'inflation énergétique et alimentaire. Les prix du pétrole ont fortement baissé, passant de 133 \$ pour le baril de Brent en juillet 2008 à 40 \$ en décembre 2008. Ce recul a tiré à la baisse les prix des carburants et du gaz avant qu'ils ne remontent, début 2009, sans pour autant revenir au niveau atteint en 2008. Depuis juillet 2009, les prix de l'énergie remontent rapidement dans le sillage des prix du pétrole. Par ailleurs, les cours des matières premières alimentaires ont baissé en moyenne de 8,5 % sur 2009. Ce recul, associé aux réformes intervenues en 2008 dans le secteur de la grande distribution, se traduit par un net ralentissement des prix des produits alimentaires hors produits frais.

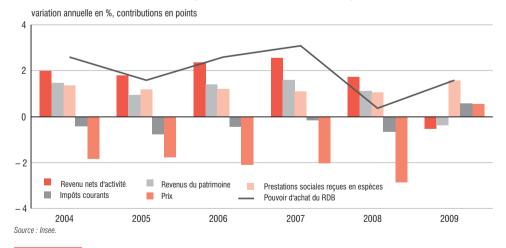
Les prix des produits manufacturés ont été stables en 2009, après une hausse de 0,3 % en 2008. La baisse de la demande a en effet pesé sur les marges, tandis que les coûts étaient tirés vers le bas par la diffusion progressive de la baisse des prix des matières premières, pétrole notamment, intervenue au second semestre 2008.

Les prix des services ont également légèrement ralenti en 2009 (+ 2,3 % après + 2,4 %), leur ralentissement ayant été surtout marqué en deuxième moitié d'année. Les prix des services ont en effet été tirés vers le bas par la baisse du taux de TVA dans la restauration, même si elle n'a été que partiellement répercutée au consommateur. Enfin, la modération des salaires, du fait de la dégradation du marché du travail, s'est progressivement transmise aux prix des services.

#### 4c. ...si bien que le pouvoir d'achat accélère sensiblement...

En définitive, le déflateur de la consommation a baissé de 0,6 % en 2009<sup>4</sup>, après des hausses de 2,0 % en 2007 et de 2,9 % en 2008. Ainsi, malgré le ralentissement du revenu nominal des ménages, le pouvoir d'achat (ou revenu réel) a nettement accéléré en 2009, (+ 1,6 % après + 0,4 % en 2008, *figure 11*). Par unité de consommation, il progresse de 0,8 %, après – 0,4 %.

#### 11. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible brut

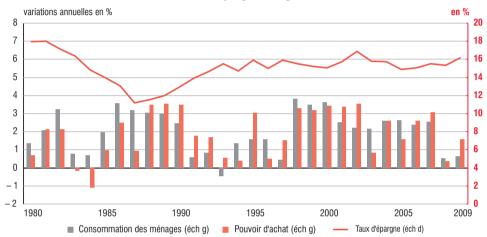


<sup>4.</sup> Le déflateur de la consommation dans les comptes nationaux diffère de l'indice des prix à la consommation car il intègre les services d'intermédiation financière indirectement mesurés, dont les prix ont fortement baissé en 2009 à la suite de la baisse des taux d'intérêt. Cela n'affecte pas le pouvoir d'achat car ces services sont comptabilisés aussi bien dans le revenu que dans la dépense de consommation finale des ménages.

#### 4.d. La consommation résiste, malgré une hausse du taux d'épargne des ménages

La bonne tenue du pouvoir d'achat, alliée au soutien apporté par la mise en place de la prime à la casse, a permis à la consommation des ménages de résister : elle a augmenté de 0,6 % après + 0,5 % en 2008 (figure 12) et n'a pas connu de baisse importante durant les trimestres de récession. La consommation a ainsi pu jouer un rôle de stabilisateur pour l'économie française tout au long de la crise.

#### 12. La consommation a résisté, le taux d'épargne a augmenté



Source: Insee.

Cette progression reste, toutefois, limitée comparativement au rythme qui prévalait avant la crise, de l'ordre de + 2,5 % par an. En outre, la relative bonne tenue de la consommation s'est accompagnée de la formation d'une épargne de précaution, en réponse à la dégradation du marché du travail et des perspectives de revenu. L'épargne a ainsi augmenté de près d'un point entre 2008 et 2009, passant de 15,4 % à 16,2 % du revenu disponible brut. Avec la chute concomitante des achats de logement, la progression de l'épargne financière est encore plus marquée : elle a progressé de 2,1 points, passant de 4,7 % du RDB en 2008 à 6,8 % en 2009.

La progression de la consommation est principalement imputable au dynamisme de la consommation en automobiles et en services financiers. À l'inverse, la consommation d'énergie des ménages a reculé nettement (– 1,9 %), de même que la consommation de nombreux services, en particulier ceux de transport et en hôtels-cafés-restaurants.

Avec le soutien apporté par l'instauration de la prime à la casse à compter de décembre 2008, la consommation en automobiles a rebondi (+ 4,7 %, après – 4,1 % en 2008) et a contribué à elle seule pour 0,3 point à la croissance de la consommation totale, soit la moitié de sa progression. La consommation en automobiles explique par ailleurs la totalité de la progression de la consommation manufacturière. Dynamique tout au long de 2009, elle bondit fortement en fin d'année (+ 7,9 % sur le seul quatrième trimestre) car certains ménages avancent leurs achats d'automobiles pour profiter du dispositif le plus avantageux avant son resserrement au  $1^{\rm er}$  janvier 2010, où la prime passe de  $1~000~\rm ext{-}$  à  $700~\rm ext{-}$ .

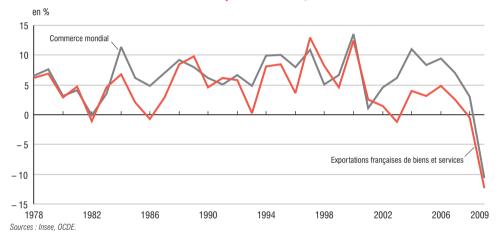
La consommation en services financiers a également nettement augmenté (+ 5,7 %) après une légère baisse en 2008. Ce rebond est dû à un regain d'intérêt pour les contrats d'assurance-vie qui a dopé la consommation en services d'assurance (+ 8,6 % après – 1,7 % en 2008). En effet, la forte baisse des taux d'intérêt des livrets réglementés a rendu ces contrats plus attractifs en 2009.

#### 5. Le commerce extérieur s'est fortement contracté en 2009

Fin 2008-début 2009, le ralentissement de l'activité des pays avancés puis des pays émergents a entraîné un recul sans précédent du commerce mondial. Sur l'ensemble de l'année 2009, les échanges mondiaux ont ainsi chuté de 10,7 % (figure 13), après avoir fortement ralenti en 2008. Dans leur sillage, avec la chute de la demande mondiale adressée à la France, les exportations françaises de biens et services se sont contractées de 12,4 % en 2009<sup>5</sup>. C'est la plus forte chute des exportations en France depuis l'après-guerre. Elle reste néanmoins un peu moins prononcée que la chute des exportations de l'Allemagne ou du reste de la Zone Euro.

#### 5a. La chute des exportations françaises sur l'ensemble de l'année 2009 masque en fait un rebond dès le deuxième trimestre

#### 13. Le commerce mondial entraîne les exportations françaises dans sa chute



La vive contraction des exportations est en fait intervenue lors des quatrième trimestre 2008 et premier trimestre 2009. Dès le deuxième trimestre 2009, les exportations françaises commencent à se redresser (+ 0,5 %, puis + 1,8 % et + 0,0 % aux troisième et quatrième trimestres). La reprise des exportations est notamment imputable au dynamisme de la demande en provenance des pays émergents, plus particulièrement des pays asiatiques. Ces derniers ont été plus prompts à se rétablir, entraînant les exportations de leurs partenaires commerciaux les plus proches, puis, par effets d'échos, celles du reste du monde (cf. dossier « L'Asie émergente peut-elle tirer la reprises mondiale ? », *Note de conjoncture de mars 2009*). Le rebond des exportations françaises au deuxième trimestre 2009 reste cependant moins marqué que celui des exportations japonaises, américaines ou allemandes, du fait de leur moindre ouverture vers les pays émergents asiatiques.

<sup>5.</sup> Les exportations françaises étaient en léger repli en 2008, de  $0.5\,$  %. Elles progressaient à un rythme moyen annuel de près de  $4.0\,$ % entre 2004 et 2007.

#### 5b. Une chute essentiellement imputable au recul des exportations manufacturières

En 2009, tous les produits ont été touchés par la chute du commerce mondial. Néanmoins, la vive contraction des exportations manufacturières explique presque totalement la chute des exportations de biens et services<sup>6</sup>.

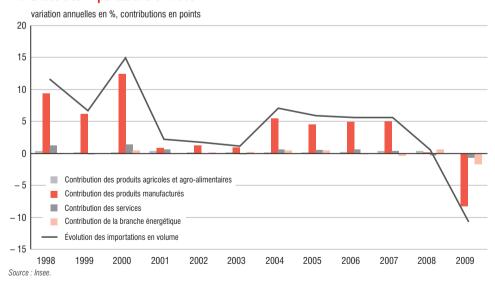
Au sein des produits manufacturés, les exportations d'automobiles et de biens intermédiaires ont subi les baisses les plus importantes en 2009 (respectivement – 25,7 % et – 16,8 %). Elles reculaient déjà fortement fin 2008, alors que les exportations de biens de consommation et de biens d'équipement résistaient davantage. À la suite de la mise en place des primes à la casse dans de nombreux pays, les exportations françaises d'automobiles rebondissent nettement dès le deuxième trimestre 2009. Les exportations de biens d'équipement se sont contractées (– 14,0 % en 2009), malgré le soutien des ventes d'Airbus, importantes tout au long de l'année. Leur contribution à la baisse des exportations manufacturières est au total plus importante que celle des ventes d'automobiles. Enfin, les exportations de biens de consommation ont moins reculé que les autres produits manufacturés (– 2,1 % en 2009).

#### 5c. Les importations chutent elles aussi

Les importations françaises de biens et services se sont également vivement contractées en 2009 (– 10,7 %) après un net ralentissement en 2008 (+ 0,6 %). Elles ont notamment été pénalisées par le déstockage et par la forte baisse de l'investissement et des exportations<sup>7</sup> fin 2008-début 2009, alors que la consommation française est restée relativement dynamique.

Les importations ne renouent avec la croissance qu'au troisième trimestre 2009, soit un trimestre plus tard que les exportations. Cependant, le retour à la croissance des importations est plus dynamique que celui des exportations en fin d'année. Les importations sont notamment tirées par la hausse de la consommation.

#### 14. Chute des importations en 2009



<sup>6</sup>. Les exportations manufacturières représentent en effet près de  $70\,\%$  des exportations françaises de biens et services en 2008 et ont chuté de plus de  $14\,\%$ .

<sup>7.</sup> Via les consommations intermédiaires incorporées dans les exportations.

Sur l'ensemble de l'année 2009, la baisse des importations est majoritairement imputable à la baisse des importations manufacturières (figure 14), les autres postes ayant moins de poids dans la structure des importations totales<sup>8</sup>.

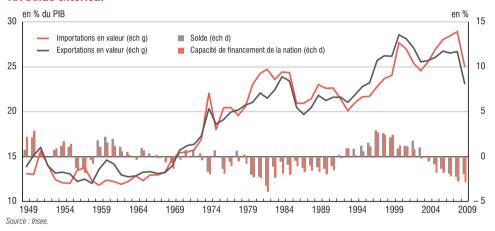
Comme pour les exportations, les importations d'automobiles, de biens d'équipement et de biens intermédiaires ont subi les plus forts reculs alors que les importations de biens de consommation ont baissé plus modérément. Le repli des importations de biens intermédiaires explique à lui seul la moitié de la baisse des importations manufacturières.

Sur l'ensemble de l'année 2009, la contribution du commerce extérieur à la croissance du produit intérieur brut est négative (0,2 point). Ceci reflète sans doute le fait que la récession a été plus accentuée chez nos principaux partenaires qu'en France.

#### 5.d. En valeur, la balance commerciale s'est légèrement redressée avec le recul des prix énergétiques

Avec la baisse des prix des échanges pendant la crise, les exportations et les importations en valeur ont reculé plus fortement qu'en volume. Les prix des importations ont diminué de 6,7 % en 2009 et les prix des exportations de 3,7 %. De ce fait, le déficit commercial en valeur s'est réduit quelque peu en 2009 (figure 15). C'est essentiellement l'amélioration du solde énergétique, portée par la baisse des prix du pétrole, qui a contribué à cette réduction du déficit commercial en valeur.

#### 15. Solde extérieur



## 6. Forte dégradation des finances publiques

#### 6a. Le déficit public au sens de Maastricht atteint 7,5 % du PIB

Sous l'effet de la crise économique, le déficit public atteint 7,5 % du PIB en 2009 (figure 16), un plus haut depuis l'après-guerre, après 3,3 % en 2008. Cette dégradation de près de 80 milliards d'euros provient de l'État et des administrations de Sécurité sociale : le déficit de l'État augmente de 62,1 milliards d'euros et celui de la Sécurité sociale de 23,1 milliards d'euros. Les besoins de financement des organismes divers d'administration centrale (ODAC) et des administrations publiques locales s'améliorent, respectivement de 2,7 et 3,1 milliards d'euros.

<sup>8.</sup> Les importations de produits manufacturés représentaient plus de 71 % de l'ensemble des importations françaises de biens et services en 2008.

# Encadré 3 - Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2009\*

En 2009, les mesures fiscales et sociales contribuent à diminuer le niveau des prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques de 15,7 Md€, soit 0,8 point de produit intérieur brut. Il s'agit, en majeure partie, d'allègements d'impôts d'État.

Le plan de relance de l'économie est le principal vecteur des allègements, à hauteur de 13,3 Md€. La mise en place de la TVA à taux réduit dans le secteur de la restauration intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2009 induit également une baisse des prélèvements obligatoires, à hauteur de 1,5 Md€. D'autres mesures allègent les prélèvements obligatoires, en particulier la fin de la montée en charge de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (loi TEPA) ou diverses mesures concentrées sur l'impôt sur le revenu.

À l'inverse, la création de la taxe de 1,1 % sur les revenus du capital pour financer le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'augmentation de la contribution sur les organismes complémentaires en faveur du fonds CMU ou encore des hausses de taux des impôts directs locaux viennent augmenter les prélèvements obligatoires.

#### Ménages: le niveau des prélèvements obligatoires sur les ménages recule de 5,3 Md€, dont 4,7 Md€ au titre de mesures sur l'impôt sur le revenu.

Dans le cadre du plan de relance, la suppression pour les ménages modestes des deux derniers tiers provisionnels d'impôt sur le revenu dû en 2009 joue négativement pour 1 Md€.

Les mesures de la loi TEPA continuent, en 2009, de diminuer la charge fiscale sur les ménages (– 2,1 Md€), notamment l'exonération des heures supplémentaires (– 1,0 Md€), l'extension à 50 % du bouclier fiscal (– 0,1 Md€), le crédit d'impôt sur le revenu au titre des intérêts d'emprunts (– 0,8 Md€) et enfin les allégements sur les droits de successions et de donations (– 0,2 Md€). Interviennent par ailleurs le contrecoup de la mise en place d'un prélèvement forfaitaire libératoire pour les dividendes de sociétés européennes perçus par les particuliers (– 1,5 Md€), l'aménagement du crédit d'impôt en faveur du développement durable

(– 0,6 Md€), l'instauration du taux réduit de TVA dans le secteur de la restauration (– 1,5 Md€) ou l'aménagement du soutien aux biocarburants (+ 0,3 Md€).

Les mesures sur la CSG et les prélèvements sociaux induisent une baisse de la pression fiscale de 0,5 Md€. En effet, le contrecoup de la mise en place du prélèvement à la source sur les dividendes et de l'interlocuteur social unique¹ (– 1,3 Md€) est atténué par la création d'un prélèvement de 1,1 % sur l'ensemble des revenus du capital pour financer le RSA (+ 0,8 Md€).

Enfin, les prélèvements obligatoires sont alourdis par la hausse des taux des impôts recouvrés par les collectivités ( + 1,0 Md€).

#### Entreprises : les prélèvements obligatoires diminuent de plus de 10 Md€, sous l'effet du plan de relance.

En 2009, le plan de relance a contribué à diminuer temporairement l'impôt sur les sociétés (– 8,8 Md€) et la TVA (– 3,5 Md€) payés par les entreprises. Ces mesures se décomposent de la manière suivante : les remboursements anticipés de crédits d'impôt recherche (CIR) et de créances de report en arrière des déficits (RAD) bénéficient aux entreprises respectivement pour 3,8 Md€ et 5,0 Md€. En outre, suite à la mesure de mensualisation des remboursements des crédits de TVA, des sociétés qui imputaient antérieurement leurs crédits de TVA ont demandé à se les faire désormais rembourser, ce qui entraîne une diminution de 3,5 Md€ de leur charge fiscale².

Par ailleurs, la montée en puissance de la réforme du CIR (− 0,5 Md€), l'abaissement du taux réduit sur les plus-values à long terme (− 0,3 Md€) ou encore la suppression progressive de l'impôt forfaitaire annuel (− 0,3 Md€) ont également induit une diminution de l'impôt sur les sociétés.

S'agissant de la taxe professionnelle, la fin de la monté en charge des dispositifs de dégrèvements pour investissements nouveaux (DIN) et de plafonnement de la valeur ajoutée (PVA) bénéficie aux entreprises à hauteur de 0,5 Md€ en 2009.

<sup>\*</sup> Auteur : Nicolas Hengy, Direction générale du Trésor.

<sup>1.</sup> Le paiement des cotisations sociales des indépendants qui s'effectuait auparavant trimestriellement s'effectue dorénavant mensuellement avec la mise en place de l'interlocuteur social unique (ISU).

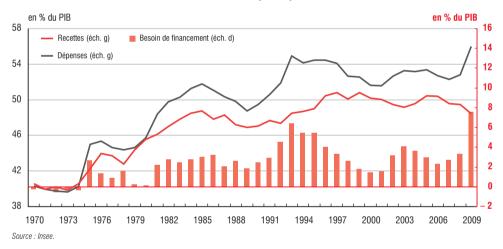
<sup>2.</sup> La TVA budgétaire est amputée en sus de trois milliards, qui correspondent à l'avance des remboursements auparavant trimestriels ou annuels permis par la mesure du plan de relance. Ces trois milliards sont néanmoins neutres en comptabilité nationale car ils ne modifient pas les remboursements de TVA en droits constatés

Ce repli important de la pression fiscale sur les sociétés est partiellement contrebalancé par l'augmentation de la contribution sur les organismes complémentaires en faveur du fonds CMU (+ 1.1 Md€), la création de la contribution patronale de 2 % sur la participation, l'intéressement et l'épargne salariale appelée « forfait social » (+ 0,3 Md€), l'effet de la réforme des indemnités de mise à la retraite d'office et de départ en retraite (+0,2 Md€) ou encore l'augmentation des cotisations patronales en faveur de l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés (+ 0.4 Md€).

Enfin, les hausses de taux des impôts directs locaux par les collectivités locales ont conduit à une hausse des prélèvements obligatoires sur les entreprises de 1,2 Md€.

TOTAL	- 15,7
Mesures relatives aux impôts	- 15,7
dont ménages	- 5,3
mesures sur l'impôt sur le revenu	-3,7
plan de relance	- 1,0
mesures CSG	-0,5
hausse de la fiscalité locale	1,0
taux réduit de TVA dans la restauration	- 1,5
autres (aménagements du soutien aux biocarburants,	
bouclier fiscal étendu à 50 %, allégement des droits	
de successions et de donations)	0,4
dont entreprises	- 10,4
mesures sur l'impôt sur les sociétés	- 1,0
plan de relance	-12,3
hausse de la fiscalité locale	1,2
autres (forfait social, fonds CMU, réforme	
de la TP (PVA, DIN))	1,7
dont autres mesures de fiscalité indirecte	0,0
Source : Direction générale du Trésor.	·

#### 16. Besoin de financement des administrations publiques



Le déficit se creuse en lien avec la récession : les recettes publiques diminuent fortement (-4,2 % en 2009 après + 2,6 % en 2008), alors que les dépenses continuent de progresser à un rythme soutenu (+ 3,8 % en valeur, comme l'année précédente). Le taux de dépenses publiques atteint 56,0 % du PIB, soit un plus haut historique; dans le même temps le taux de recettes baisse à 48,4 % du PIB.

#### 6b. Les recettes des administrations publiques reculent de 4,2 %

En 2009, le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques s'établit à 41,6 %, soit un recul de 1,3 point. La crise économique pèse fortement sur les prélèvements obligatoires de l'État, avec notamment une forte contraction des recettes d'impôt sur les sociétés. Les recettes des autres administrations publiques stagnent.

Le recul du taux de prélèvements obligatoires s'explique par le recul spontané des recettes fiscales et sociales, du fait de la récession, ainsi que par des mesures d'allègement de la charge fiscale, décidées très majoritairement dans le cadre du plan de relance. Les entreprises

ont notamment bénéficié des mesures de trésorerie qui diminuent l'impôt sur les sociétés de 9 milliards d'euros. De leur côté, les ménages ont eux aussi bénéficié d'allègements fiscaux, en particulier pour les plus modestes avec la suppression des deux derniers tiers prévisionnels d'impôt sur le revenu, pour 1 milliard d'euros. Cependant, même en l'absence de mesures fiscales et sociales nouvelles, les prélèvements obligatoires auraient baissé de 3,2 %, un recul qui reste sensiblement plus important que celui du PIB en valeur (– 2,1 %).

# 6c. Les dépenses des administrations publiques progressent de 3,8 $\,\%$ , du fait notamment du plan de relance

Les dépenses des administrations centrales (État et ODAC) augmentent de 4,2 %. La masse salariale progresse très faiblement (+ 1,2 %) en raison de la baisse des effectifs : non-remplacement partiel des fonctionnaires partant à la retraite, transfert d'effectifs de l'ANPE aux administrations de Sécurité sociale dans le cadre de la création de Pôle Emploi et poursuite de la décentralisation. En revanche, les pensions payées par l'État augmentent fortement (3,8 %) avec l'arrivée de générations plus nombreuses à l'âge de la retraite. Les consommations intermédiaires (+ 6,5 %) et les dépenses d'investissement (+ 19,6 %, y compris aides à l'investissement) sont très dynamiques sous l'effet du plan de relance.

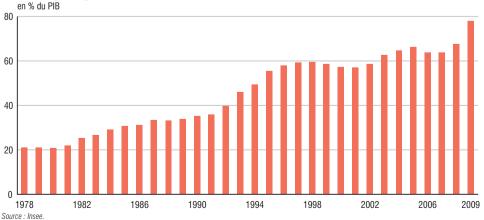
La hausse des dépenses est plus modérée dans les collectivités locales, où elles continuent de décélérer : + 3,0 % en 2009, après + 4,2 % en 2008 et + 7,2 % en 2007. La masse salariale progresse moins vite (+ 4,4 % en valeur, après + 6,3 % en 2008), du fait de moindres transferts de personnels de l'État. Après avoir nettement ralenti l'an passé, l'investissement local diminue cette année (– 2,6 % après + 0,8 % en 2008 et + 8,9 % en 2007). Cette pause, observée depuis deux ans, n'est pas inhabituelle après une élection municipale ; le plan de relance a par ailleurs permis d'en atténuer les effets.

Les dépenses des administrations de Sécurité sociale ont accéléré en 2009 (+ 4,5 % après + 3,1 % en 2008). Seules les prestations vieillesse ont ralenti (+ 4,3 % après + 5,0 % en 2008). Les prestations chômage se sont fortement accrues (+ 16,8 % après – 1,2 %), avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. Les prestations maladies sont en hausse de 4,5 % après + 4,0 %.

#### 6.d. La dette publique s'inscrit en très nette hausse en raison du fort besoin de financement

La dette publique au sens de Maastricht atteint 78,1 % du PIB fin 2009, après 67,5 % fin 2008, soit une progression de 10,6 points (figure 17). La dette publique nette progresse

### 17. Dette publique au sens du traité de Maastricht



également, mais un peu moins rapidement : elle s'établit à 71,1 % du PIB, après 61,6 % en 2008, soit une progression de 9,5 points.

La contribution de l'État à la dette publique a progressé de 126,4 milliards d'euros, une variation plus importante que son déficit, pour atteindre 1 162,6 milliards d'euros, soit 61,0 % du PIB. Ce sont les prêts accordés au secteur automobile, pour 6,3 milliards d'euros, qui expliquent principalement ce surcroît d'augmentation par rapport au besoin de financement. La dette des organismes divers d'administration centrale s'établit à 115,3 milliards d'euros fin 2009, en hausse de 19,9 milliards d'euros sous l'effet notamment de la reprise d'une partie de la dette du régime général (16,9 milliards d'euros) par la CADES. Malgré cette reprise de dette, la contribution des administrations de sécurité sociale à la dette publique augmente elle aussi, de 18,9 milliards d'euros, pour s'établir à 54,3 milliards d'euros fin 2009.

#### Encadré 4 - Principales révisions intervenues sur les comptes de la Nation en 2007 et 2008

À l'occasion de la publication du compte provisoire 2009, les comptes annuels définitif 2007 et semi-définitif 2008 apportent des révisions aux comptes semi-définif 2007 et provisoire 2008 publiés l'an passé.

#### Principales révisions sur le compte 2007

#### Équilibre ressources-emplois

Le mouvement d'accélération du PIB entre 2006 et 2007 apparaît légèrement plus accentué dans le compte définitif que lors de la campagne précédente. La croissance du PIB en volume est en effet révisée à la hausse de 0,1 point, à + 2,4 %, contre + 2,3 % dans le compte semi-définitif. La croissance en valeur est inchangée à + 4,9 %.

La contribution de la FBCF à la croissance est révisée à la baisse, de + 1,4 % à + 1,2 %, du fait du moindre dynamisme de l'investissement des entreprises non financières et des ménages. En outre, le commerce extérieur pèse comptablement davantage dans le compte définitif, sa contribution passant de - 0,8 % lors de la campagne précédente, à - 0,9 %. En revanche, la contribution de la consommation finale à la croissance en volume du PIB, qui s'établit à + 1,8 %, est légèrement revue à la hausse. Enfin, la contribution des stocks est également rehaussée (+ 0,2 %, contre + 0,0 % au semi-définitif).

#### Compte des sociétés non financières (SNF)

La valeur ajoutée (VA) des SNF est revue à la hausse, de + 5,4 % à + 5,8 %, alors que la

rémunération des salariés est révisée à la baisse, de + 4,5 % à + 4,3 %. Ceci conduit à une révision en hausse du taux de marge de 31,6 à 31,9 points.

L'épargne des SNF est révisée à la hausse encore plus fortement que leur excédent brut d'exploitation (EBE), car le solde de leurs revenus de la propriété est également revu favorablement. La FBCF étant dans le même temps revue en légère baisse, le taux d'autofinancement des SNF est nettement rehaussé

#### Compte des ménages

Le revenu disponible des ménages n'est pas revu, à + 5,2 %. La révision en baisse des revenus d'activité est compensée par la révision à la hausse des revenus financiers reçus et la révision à la baisse des dons versés par les ménages aux associations. L'indice des prix de la dépense de consommation finale n'étant pas revu, l'évolution du pouvoir d'achat du RDB est également inchangé, à + 3,1 %.

La dépense de consommation finale des ménages en valeur est très légèrement revue à la hausse, si bien que le taux d'épargne est revu de – 0,1 point à la baisse, en progression de 0,4 point par rapport à 2006, à 15,5 %. L'investissement des ménages est légèrement revu en baisse, si bien que l'épargne financière est revue en hausse de + 0,1 point.

#### Principales révisions sur le compte 2008

#### Équilibre ressources-emplois

Le PIB en volume augmente de 0,2 % dans le compte semi-définitif 2008, contre + 0,4 % dans

le compte provisoire. La progression du PIB en valeur est également revue à la baisse, a + 2.8 % (soit -0.1 point).

Côté demande, la révision de la croissance en volume porte essentiellement sur la consommation des ménages. Son évolution est revue à + 0,5 % (contre + 1,0 % lors du compte provisoire). Cette révision s'explique pour moitié par la prise en compte de nouvelles données, moins dynamiques, sur l'automobile (concernant les véhicules de démonstration), le logement (révision à la fois sur le parc de logement et les aides au logement) et la restauration notamment. Elle s'explique pour moitié par une révision sensible de la correction territoriale (source : balance des paiements) qui conduit à réviser à la baisse la consommation des résidents à l'étranger et à la hausse celle des non-résidents en France.

La FBCF en volume est pratiquement inchangée dans le compte semi-définitif (+ 0,5 % en volume, contre + 0,6 % précédemment). Elle est revue à la baisse pour les ménages : les indicateurs sur le logement neuf ainsi que sur l'entretien et l'amélioration du logement ont conduit à accentuer le repli par rapport à 2007. À l'inverse, la baisse de l'investissement des administrations publiques est atténuée.

La contribution du commerce extérieur à la croissance reste à -0.3 point dans le compte semi-définitif. En volume, le rythme de progression des importations est légèrement revu à la baisse (à +0.6 %, contre +0.8 % dans le compte provisoire) et le repli des exportations est un peu plus marqué (-0.5 %, contre -0.2 % dans le compte provisoire). Cette révision résulte d'une modification du partage volume/prix, en particulier sur les produits agricoles.

Enfin, la contribution des variations de stocks à la croissance en volume est inchangée dans le compte semi-définitif (– 0,3 point).

#### Compte des sociétés non financières (SNF)

La croissance de la VA des SNF et celle de la rémunération des salariés ne sont quasiment pas revues, si bien que l'évolution du taux de marge est inchangée entre 2008 et 2007.

L'épargne des SNF est revue en baisse du fait de la détérioration du solde de leurs revenus de la propriété. Le profil du taux d'investissement entre 2007 et 2008 est inchangé : l'investissement comme la valeur ajoutée des SNF sont peu révisés. L'épargne des SNF étant revue en baisse de 2008 à 2007, la baisse de l'autofinancement

est accentuée par rapport à la campagne précédente : – 10,9 points, contre – 8,2 points.

#### Compte des ménages

Le revenu disponible brut des ménages est révisé en baisse de 0,2 point par rapport au compte provisoire, à + 3,2 %. Cette révision résulte de celle des revenus d'activité, atténuée par la révision en hausse des revenus de la propriété. L'indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages n'ayant pratiquement pas été révisé, le pouvoir d'achat du RDB des ménages est revu en baisse à + 0,4 %, contre + 0,6 % au compte provisoire.

Le taux d'épargne s'élève à 15,4 % en 2008 après 15,5 % en 2007. Sa diminution est quelque peu atténuée (de 0,2 point) : la révision à la baisse de la dépense de consommation des ménages est supérieure à celle du revenu. Compte tenu de la révision à la baisse de l'investissement des ménages, leur taux d'épargne financière est révisé en hausse : il reste stable d'une année sur l'autre, alors que le compte provisoire faisait état d'une diminution de 0,2 point.

# Des révisions liées aux délais de disponibilité des sources d'information statistique

Pour un compte semi-définitif, les révisions par rapport au compte provisoire proviennent principalement des révisions des sources d'information sur les comptes des administrations publiques et des sociétés financières, de la disponibilité d'informations fines relatives à la consommation des ménages et de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version semi-définitive. Ces statistiques annuelles d'entreprises font la synthèse d'informations statistiques et administratives sur les entreprises non financières (déclarations fiscales, enquêtes annuelles d'entreprises), qui ne sont pas disponibles au moment de la confection du compte provisoire.

Pour un compte définitif, la principale source de révision par rapport au compte semi-définitif provient de la disponibilité des données de statistiques annuelles d'entreprises dans leur version définitive (soit sur un champ exhaustif). En particulier, la valeur ajoutée des entreprises non financières du compte définitif est calée sur ces données d'entreprises.

Pour plus de précisions, voir la note sur internet : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/cnat\_annu/base\_2000/documentation/publications/revision\_comptes\_nationaux.pdf

## **Tableaux des principales révisions**

Tableau A : fiche de PIB en volume, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2007	2008	2007	2008
Produit intérieur brut	2,3	0,4	2,4	0,2
Importations	5,4	0,8	5,6	0,6
Dépenses de consommation des ménages	2,4	1,0	2,5	0,5
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,5	1,2	1,5	1,7
Formation brute capital fixe (FBCF) totale	6,5	0,6	6,0	0,5
dont ménages	5,5	- 1,4	4,6	<i>− 2,7</i>
dont entreprises non financières	8,7	2,6	8,1	2,4
dont administrations publiques (APU)	4,5	- 4,4	4,4	<i>− 2,8</i>
Exportations	2,6	- 0,2	2,5	- 0,5
Stocks (contribution au PIB)	0,0	- 0,3	0,2	-0,3

Tableau B: fiche de PIB en valeur, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2007	2008	2007	2008
Produit intérieur brut	4,9	2,9	4,9	2,8
Importations	6,1	4,9	6,4	4,5
Dépenses de consommation des ménages	4,5	3,8	4,6	3,4
Dépenses de consommation des administrations publiques	3,5	3,4	3,4	3,4
Formation brute capital fixe (FBCF) totale	9,5	4,5	9,0	4,4
dont ménages	9,6	4,0	9,0	2,8
dont entreprises non financières	11,2	5,5	10,5	5,3
dont administrations publiques (APU)	7,8	0,2	7,6	1,9
Exportations	4,0	2,6	4,1	3,4
Stocks (contribution au PIB)	0,1	-0,3	0,3	-0,5

Tableau C: fiche de PIB en prix, données brutes (évolutions en %)

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2007	2008	2007	2008
Produit intérieur brut	2,5	2,5	2,5	2,6
Importations	0,7	4,0	0,7	3,9
Dépenses de consommation des ménages	2,1	2,8	2,0	2,9
Dépenses de consommation des administrations publiques	1,9	2,1	1,8	1,7
Formation brute capital fixe (FBCF) totale	2,8	3,9	2,8	3,9
dont ménages	4,0	5,5	4,1	5,7
dont entreprises non financières	2,3	2,8	2,2	2,8
dont administrations publiques (APU)	3,2	4,8	3,1	4,8
Exportations	1,4	2,9	1,5	3,9
Stocks (contribution au PIB)	0,1	-0,1	0,1	-0,2

## **Tableaux des principales révisions**

## Tableau D : éléments du compte des sociétés non financières

	Ancienn	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2007	2008	2007	2008	
Valeur ajoutée	5,4	3,1	5,8	3,1	
Rémunération des salariés	4,5	3,6	4,3	3,6	
Excédent brut d'exploitation (EBE)	7,4	2,2	9,0	1,9	
Épargne brute	10,9	-6,6	18,8	-9,6	
FBCF	11,5	5,9	10,8	5,6	
Taux de marge (EBE/VA)	31,6	31,3	31,9	31,6	
Taux d'investissement (FBCF/VA)	20,8	21,3	20,6	21,1	
Taux d'autofinancement (épargne/FBCF)	69,8	61,6	75,3	64,4	

### Tableau E : éléments du compte des ménages

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2007	2008	2007	2008
Revenu disponible brut	5,2	3,4	5,2	3,2
Dépense de consommation	4,5	3,8	4,6	3,4
Pouvoir d'achat du RDB	3,1	0,6	3,1	0,4
Taux d'épargne (épargne/RDB)	15,6	15,3	15,5	15,4
Taux d'épargne financière (capacité de financement/RDB)	4,7	4,5	4,8	4,8

Anciennes séries : comptes nationaux annuels publiés le 15 mai 2009 . Nouvelles séries : comptes nationaux annuels publiés le 12 mai 2010. Source : Insee.